

100.000 nouveaux inscrits sur les listes électorales

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-01-2009 19:51:44

Le nombre des nouveaux inscrits sur les listes électorales a atteint 100.000 personnes lors de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales générales, lancée le 5 janvier, a indiqué jeudi le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa.

Intervenant lors d'une rencontre avec les dirigeants des partis politiques représentés au Parlement, axée sur les prochaines échéances électorales, M. Benmoussa a affirmé que 870.000 personnes, soit 6 pc des inscrits sur les listes électorales, ont été radiées lors de cette opération qui se poursuivra jusqu'au 3 février prochain.

Evoquant la contribution de l'Etat au financement des campagnes électorales, le ministre a souligné que la valeur de cette contribution relative aux élections communales a augmenté par rapport à celles de 2003, relevant, à ce titre, que les partis ont bénéficié d'une avance de 30 pc.

Concernant le projet de la charte morale, M. Benmoussa a affirmé qu'il a été procédé à l'examen d'un projet de plate-forme en vertu de laquelle, les formations politiques s'engagent à soutenir la représentativité féminine lors des prochaines communales.

A ce sujet, le ministre a ajouté que des explications ont été données aux représentants des formations politiques sur les mesures prises pour la mise en place d'un fonds de soutien pour l'encouragement de la représentativité des femmes au sein des conseils élus, conformément aux Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI.

Afin de permettre aux partis politiques de communiquer à travers les médias publics, M. Benmoussa a indiqué qu'outre la période légale de la campagne électorale, les formations politiques bénéficieront d'une période de précampagne dont la Haute autorité de la communication audiovisuelle supervisera le déroulement afin de garantir la transparence.

Ont pris part à cette réunion, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Khalid Naciri, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, M. Mohamed Saâd Hassar.(

MAP